

**RAPPORT DU TRESORIER
EXERCICE 2013**

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2013 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 606 839 Euros contre 1 535 529 Euros pour l'année 2013.

Les charges d'exploitation passent de 2 468 920 Euros à 2 255 102 Euros.

Un changement de méthode de comptabilisation a été pris en compte au cours de cet exercice.

Les amortissements des immobilisations sont désormais calculés au prorata temporis lors de leurs acquisitions en retenant les taux d'usage habituels.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 73 515 Euros à comparer à celui de 2012 qui était déficitaire de 462 692 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 73 879 Euros contre 93 828 Euros pour 2012.

L'excédent de l'exercice s'élève à 364 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consoeurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Claude HOLTZMANN
Trésorier